

UNEF

Antony : une centaine de résidents s'opposent à la destruction de leur cité-U

Le 2 juillet 2013

Aujourd'hui, la communauté d'agglomération des Hauts de Bièvres a engagé la destruction d'un bâtiment de la résidence universitaire d'Antony. Au total, 91 chambres T2, hébergeant 180 étudiants sont menacées de disparaître.

Cette destruction s'inscrit dans un plan global de destruction, portant le nombre de logements sur le site d'Antony à 1080 (contre 2100 en 2008). La décision de Patrick Devedjian est pourtant en total contradiction avec ses propres engagements. En effet, suite à une mobilisation des résidents en 2009, ce dernier avait promis le maintien d'un minimum de 1200 logements sur le site d'Antony.

Pour l'UNEF, cette destruction est inacceptable alors que seulement 3% des étudiants franciliens ont accès à une résidence universitaire du CROUS et que le logement demeure le premier frein à l'autonomie des jeunes. En maintenant seulement 1080 chambres sur site, P. Devedjian aura détruit en quatre ans près de la moitié de la résidence universitaire d'Antony, pourtant première cité-U d'Europe.

L'UNEF exige l'arrêt immédiat des destructions en cours tant qu'un plan global, financé et offrant les garanties de compensation sur le devenir du site d'Antony, n'est pas négocié avec les étudiants. L'UNEF, à l'initiative du rassemblement d'aujourd'hui, appelle les résidents à se mobiliser et à maintenir la pression pour qu'un nouvel accord soit engagé comportant :

- le maintien de 1300 chambres sur le site d'Antony
- la réhabilitation complète de la résidence et un plan de financement qui garantisse des loyers de sortie très sociaux
- la compensation des logements à hauteur de 1,2 logements construits, pour 1 logement détruit